

Environnement

## LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION PAS DE VAGUES SUR NOS BERGES

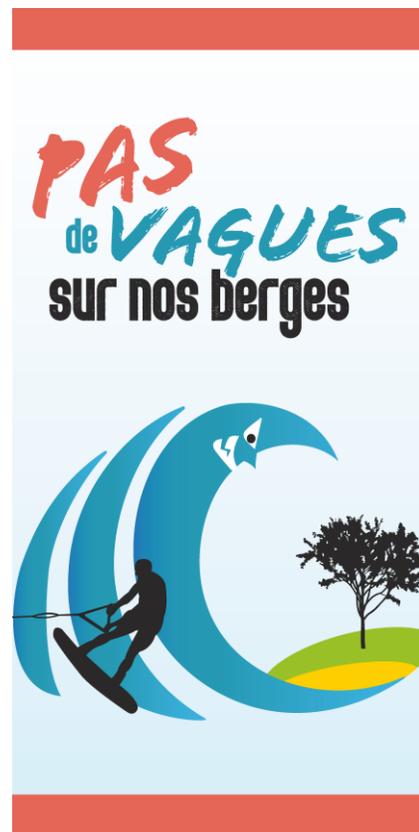
*Pour diffusion immédiate*

**Saint-Hyacinthe, le 18 juillet 2019** – La Ville de Saint-Hyacinthe lance une campagne d'information pour la protection des berges de la rivière Yamaska. Cet été, les usagers de la rivière seront sensibilisés aux dommages causés par la pratique de la planche nautique (wakesurf).

La campagne « Pas de vagues sur nos berges » vise à limiter l'utilisation des planches nautiques sur la rivière Yamaska. Les vagues surdimensionnées créées par les bateaux pour la pratique de cette activité nautique peuvent se déplacer sur une distance de plus de 250 mètres. Ainsi, lorsqu'elles se brisent, les vagues endommagent les terrains, créent l'érosion des bandes riveraines, fragilisent l'écosystème et brouillent l'eau. De plus, les vagues peuvent nuire à la sécurité des plaisanciers à bord d'embarcation non motorisée (kayak, chaloupe, etc.).

Plusieurs initiatives de sensibilisation ont été mises en place telles que l'installation d'une murale en bordure du Centre nautique de Saint-Hyacinthe, l'ajout de quatre bouées dans la rivière et l'installation de panneaux sur le terrain des riverains qui souhaitent soutenir l'initiative. Ces mesures se font en collaboration avec les municipalités de Saint-Damase et Saint-Pie, ce qui permet de protéger 20 km de berges.

Dès le lundi 22 juillet, les propriétaires riverains recevront une lettre leur expliquant les modalités à suivre afin de récupérer le panneau qu'ils pourront installer en bordure de leur terrain. La récupération de ces panneaux se fera au Service de l'urbanisme de la Ville de Saint-Hyacinthe ou auprès des autres municipalités avec une preuve de résidence.



Pour connaître les détails de cette campagne, consultez le [ville.st-hyacinthe.qc.ca/bandes-riveraines](http://ville.st-hyacinthe.qc.ca/bandes-riveraines).

- 30 -

**Source :** Direction des communications  
Tél. : 450 778.8304

